

Simplifions les démarches administratives

Je ne suis pas exploitant agricole et je déclare un flux d'azote annuel

SILLAGE Télédéclaration est une télé-procédure Internet des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture destinée aux agriculteurs et autres personnes fournissant ou recevant de l'azote, qui permet de

- Télécharger le formulaire de déclaration de flux d'azote vierge ;
- Déclarer en ligne un flux annuel d'azote ;
- Consulter et modifier sa déclaration ;
- Consulter et imprimer le formulaire correspondant à sa déclaration.

Les avantages de la télé-déclaration :

- > une saisie sécurisée et guidée ;
- une déclaration adaptée.

Oui a accès à SILLAGE Télédéclaration ?

Foute personne fournissant ou recevant de l'azote exploitant agricole, producteur d'azote, concernée par l'obligation de déclaration annuelle des quantités d'azote épandues ou cédées.

territoires concernés par l'obligation de déclaration son définis par arrêté préfectoral

Pour pouvoir procéder à une déclaration en ligne, i convient de posséder un **numéro SIRET** qui constitue 'identifiant nécessaire à l'accès au télé-service.

Un accès sécurisé à SILLAGE Télédéclaration

L'accès à SILLAGE Télédéclaration s'effectue au travers du portail Mes **DÉMARCHES** :

http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

À partir de la page d'accueil, saisissez **SILLAGE** dans le moteur de recherche puis cliquez sur votre activité :

- Activité « Entreprise agroalimentaire et commerce de bouche » : Toutes les démarches, puis S'engager dans une démarche qualitative ou environnementale;
- Activité « Collectivité territoriale ou établissement scolaire » ou Activité « Association ou organisation de producteurs » : Toutes les démarches, puis Effectuer une déclaration.

Dans l'écran qui s'affiche, allez à la rubrique « COMMENT », Télé**procédure** : Accéder à la télé-procédure Sillage Télédéclaration.

Compte tenu du caractère personnel et confidentiel des informations saisies et accessibles par ce site, seules les personnes possédant un compte (autorisation nominative pour accéder au site avec un identifiant et un mot de passe) peuvent accéder à SILLAGE Télédéclaration.



votre mot de passe, vous devez les saisir en cliquant sur « Accéder à la télé-procédure SILLAGE Télédéclaration », puis sur Connexion.

Sinon, vous pouvez obtenir votre identifiant et

votre mot de passe, vous devez vous inscrire sur la page qui s'affiche, en cliquant sur S'inscrire à une télé-procédure du ministère " en vous aidant de la plaquette de procédure d'inscription.

SILLAGE Télédéclaration un site sécurisé

Compte tenu du caractère personnel et confidentiel des informations gérées par cette télé-procédure, celle-ci doit répondre à des exigences de sécurité très strictes.

C'est pourquoi lors de la phase d'authentification par identifiant/mot de passe, SILLAGE Télédéclaration utilise un "certificat" de sécurité. Vous devez accepter temporairement ou définitivement (de préférence) celui-ci pour accéder à SILLAGE Télédéclaration.

Un accueil qui vous guide dans l'utilisation de SILLAGE Télédéclaration

- A partir de la page d'accueil, vous pouvez effectuer différentes actions : compléter en ligne une déclaration ;
- modifier une déclaration erronée ou incomplète ;
- télécharger le formulaire papier vierge de déclaration de flux d'azote ;

Il est obligatoire de signer votre déclaration réalisée en ligne avant la fin de la période d'ouverture du service (dates figurant sur la page d'accueil de SILLAGE Télédéclaration) afin qu'elle soit prise en compte par l'administration.

Comment déclarer mes quantités d'azote ?



quantités annuelles d'azote cliquez sur Démarrer ma déclaration

Quelques éléments de navigation : gauche).



la déclaration des quantités d'azote ;

🝚 la signature électronique.

Vous avez la possibilité de modifier votre numéro de téléphone et adresse électronique (élément obligatoire pour pouvoir finaliser la télédéclaration et vous transmettre un code de signature par messagerie).

Étape 2 : Azote issu d'effluents d'élevage enlevée par le déclarant Cette étape, vous concerne si vous déclarez une quantité d'Azote issu d'effluents d'élevage enlevée par le déclarant.



fonction du mode de saisie choisie.

Si vous cliquez sur 📻 <u>Importer plusieurs lignes</u> :

2. Cliquer sur **Étape suivante**.

Sur le bilan d'analyse du fichier, à l'aide de 🔌, vous avez la possibilité de visualiser les éléments importés ou les erreurs contenues dans le fichier.

3. A l'aide du radio bouton, choisir de compléter les lignes existantes à l'aide du fichier ou d'écraser les lignes existantes.

erreur sont importées.

Pour afficher l'historique d'import, cliquer sur Afficher l'historique des imports pour visualiser le fichier, les éléments importés ou les erreurs contenues dans le fichier.

Pour rechercher un élément dans la liste, cliquer sur Afficher les critères de recherche

Comment déclarer mes quantités d'azote (suite)?

• Vos étapes : vous pouvez soit suivre le fil de la déclaration et passer successivement par l'ensemble des étapes soit accéder directement aux étapes qui vous concernent (clic sur leur libellé dans le menu vertical à

Quel que soit le mode de navigation choisi, un enregistrement est effectué à chaque changement d'étape ;

i aide contextuelle, positionnez le curseur dessus à l'aide de la

souris pour obtenir une définition, une règle de calcul, ... ;

enregistre votre saisie à tout moment ;

: quitte le formulaire en revenant sur la page d'accueil sans enregistrer les informations saisies sur la dernière page consultée.

Les phases de la déclaration en ligne

Votre déclaration en ligne s'effectue en deux phases :

Chaque phase se déroule en plusieurs étapes pour vous donner la possibilité de saisir vos informations en plusieurs fois.

Étape 1 : Informations générales relatives déclarant

Dans cette étape vous devez saisir votre nature d'activité.

Cliquer sur 😰 Aiouter une ligne ou sur 😰 Importer plusieurs lignes en

Si vous cliquez sur 🔄 Aiouter une ligne, saisir les informations nécessaires et cliquer sur Enregistrer et retour) OU (Enregistrer et nouveau)

1. Cliquer sur Parcourir... pour choisir le fichier CSV souhaité.

4. Cliquer sur (Enregistrer et retour).

Si des erreurs sont contenues dans le fichier, seules les lignes sans

Pour plus d'informations sur la structure du fichier d'import, consulter la notice d'import () <u>Notice d'import</u>

Étape 3 : Azote transitant par une installation de traitement du déclarant

Dans cette étape, vous allez saisir la quantité d'azote transitant par une installation de traitement se trouvant sur votre site.



couverte par la déclaration (précisez la quantité issue d'effluents d'élevage) ainsi que la quantité d'azote restant après traitement et la part de cette quantité d'azote qui est sous la forme de produits homologués et normalisés.

I	Le	rendement	de	l'installation	et	la	quantité	d'azote	abattue	par
	l'ins	stallation sor	nt ca	nent.						

Étape 4 : Azote issu de fertilisants d'élevage cédé par le déclarant Dans cette étape, vous allez saisir la quantité d'azote issue de fertilisants d'élevage que vous avez reçue.

5	Cliquer sur 💽	<u>Ajouter une ligne</u> ou s	sur 🝙 Importer plusieurs ligne	s en
---	---------------	-------------------------------	--------------------------------	------

fonction du mode de saisie choisie.

- Si vous cliquez sur 🖪 Aiouter une ligne :
- 1. Choisir la localisation du receveur et cliquer sur Étape suivante.

2. Saisir les informations nécessaires (si la localisation est en zone de surveillance, l'identification sera le numéro SIRET/PACAGE, si elle est en France hors zone de surveillance, l'identification est le département et si elle est à l'étranger, l'identification est le pays) et cliquer sur Enregistrer et retour) OU (Enregistrer et nouveau

Si vous cliquer sur 📻 Importer plusieurs lignes (voir le détail étape 2).

Pour afficher d'import, l'historique cliquer sur Afficher l'historique des imports pour visualiser le fichier, les éléments importés ou les erreurs contenues dans le fichier.

Pour	rechercher	un	élément	dans	la	liste,	cliquer	su			
Afficher les critères de recherche											

Étape 5 : Quantité d'azote issu de fertilisants organiques autre que les effluents d'élevage cédé par le déclarant à un AGRICULTEUR de la ZONE DE SURVEILLANCE

Dans cette étape, vous allez saisir la quantité d'azote organique pour un agriculteur en zone de surveillance.

Cliquer sur 🝙 Aiouter une ligne ou sur 🝙 Importer plusieurs lignes en fonction du mode de saisie choisie.

Si yous cliquez sur 🖪 <u>Ajouter une ligne</u>, saisir les informations nécessaires (le code SANDRE de la station est celui existant dans la base nationale des systèmes de traitement : ROSEAU) et cliquer sur Enregistrer et retour OU Enregistrer et nouveau

Si vous cliquer sur 📻 Importer plusieurs lignes (voir le détail étape 2).

Pour afficher l'historique d'import, cliauer sur <u>Afficher l'historique des imports</u> pour visualiser le fichier, les éléments importés ou les erreurs contenues dans le fichier.

Pour rechercher un élément dans la liste, cliquer sur Afficher les critères de recherche

Comment déclarer mes quantités d'azote (suite)?

Étape 6 : Ouantité d'azote issu de fertilisants distribué par le déclarant dans la ZONE DE SURVEILLANCE en vue d'un épandage sur des terres agricoles

Cliquer sur 🝙 Ajouter une ligne ou sur 🝙 Importer plusieurs lignes en

fonction du mode de saisie choisie.

Quel que soit le mode de saisie , voir le détail étape 2.

Pour afficher l'historique d'import, cliquer sur <u>Afficher l'historique des imports</u> pour visualiser le fichier, les éléments importés ou les erreurs contenues dans le fichier.

Pour rechercher un élément dans la liste, cliquer sur Afficher les critères de recherche

Étape 7 : Observations

Éventuellement, saisissez une observation.

Étape 8 : Vérifier et signer ma déclaration

Cette étape, vous rappelle les caractéristiques administratives de votre structure ainsi que l'état d'avancement de votre saisie (non signée, signée ou modifiée).

Pour vérifier votre saisie, vous avez la possibilité de télécharger un

formulaire récapitulatif en cliquant sur

Si vous estimez avoir terminé votre déclaration, vous pouvez la signer.

Signer ma déclaration

Même après signature, il sera possible de modifier votre déclaration pendant tout le reste de la période d'ouverture du site de télédéclaration (dates figurant sur la page d'accueil de SILLAGE Télédéclaration). Dans ce cas une nouvelle signature sera nécessaire

Un accusé de réception vous sera délivré : ce processus s'appelle la signature électronique.

Pour débuter la phase de signature, cliquez sur Signer ma déclaration

Étape 1 : Récapitulatif de la déclaration



signature vous est envoyé à l'adresse électronique saisie à l'étape I.

Étape 2 : Acceptation et authentification

Cochez la case signifiant que vous reconnaissez la conformité de la

déclaration et saisissez le code de signature qui vous a été transmis.

Étape 3 : Signature

Cliquez sur Signer ma déclaration.

Un accusé de réception en PDF s'ouvre, vous êtes informé que le document a bien été signé.

Comment télécharger un formulaire vierge ?

Vous pouvez télécharger le formulaire vierge si :

⊌ le site est fermé ;



A partir de la page d'accueil, cliquez sur 🦻 Télécharger le formulaire vierge

ou à partir du site **MesDemarches** :

flux d'azote.

Comment savoir si ma déclaration est signée ?

A partir de la page d'accueil, vous avez la possibilité de connaître l'avancement de saisie de votre télé-déclaration. Un des messages suivants s'affiche :

- Votre déclaration est signée ;

Comment avoir une trace papier de ma déclaration ?

A	partir élécharger écapitulatif	de le	la 1	page	d'accueil	ou	de	l'étape	8,	cliquez	sur
Vous pouvez imprimer le document qui s'affiche ou l'enregistrer.										trer.	

Comment modifier ma déclaration ?

A partir de la page d'accueil, cliquez sur Modifier ma déclaration

Une fois votre déclaration modifiée, l'état de la signature est modifié. Le message suivant s'affiche en page d'accueil : "Votre déclaration doit être signée pour tenir compte de vos dernières modifications et pour être prise en compte par l'administration." Reportez-vous à Signer ma déclaration.

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou renseignement, s'adresser au service déconcentré de l'État de votre département :

- (DDPP/DDCSPP).



la télé-déclaration n'a pas encore été initialisée pour l'année en cours.

1. A partir de la page d'accueil, saisissez SILLAGE dans le moteur de recherche puis cliquez sur votre activité. 2. Dans le bloc Procédure, cliquer sur Formulaire de déclaration de

Il est nécessaire de procéder à la signature afin de la valider ;

• Votre déclaration doit être signée pour tenir compte de vos dernières modifications et pour être prise en compte par l'administration.

Direction Départementale des Territoires (DDT/DDTM) ;

Direction Départementale de la Protection des Populations

